

**ATTESTATION DE STAGE**  
à remettre au stagiaire à l'issue du stage

**ORGANISME D'ACCUEIL**

Nom ou Dénomination sociale .....

Adresse.....

**Certifie que**

**LE STAGIAIRE**

Nom de famille : ..... Nom d'usage : .....

Prénom ..... Sexe : F  M  Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse .....

Courriel .....

**ETUDIANT EN** (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le stagiaire) : .....

**AU SEIN DE** (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : .....

**a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études**

**DURÉE DU STAGE**

Dates de début et de fin du stage : du..... (JJ/MM/AAAA), au ..... (JJ/MM/AAAA)

Représentant une durée totale de ..... (Nbre de Mois / Nbre de Semaines) (rayer la mention inutile)

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

**MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE AU STAGIAIRE**

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de .....

**L'attestation de stage** est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants **dont le stage a été gratifié** la possibilité de faire valider celui-ci dans la **limite de deux trimestres**, sous réserve du **versement d'une cotisation**. La **demande est à faire par l'étudiant dans les deux années** suivant la fin du stage et sur **présentation obligatoire de l'attestation de stage** mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser par le stagiaire et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17— code de l'éducation art.D.124-9).

**FAIT À**..... **LE** .....

.....  
Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil